

EN SIGNALANT LES ABUS SEXUELS SUR MINEURS, VOUS PORTEZ ASSISTANCE AUX ENFANTS EN DANGER. NE DÉTOURNEZ PAS LE REGARD!



Qui sommes-nous?

ECPAT (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes) est un réseau international présent dans plus de 70 pays dont la mission est de lutter contre la prostitution enfantine, la pornographie impliquant des enfants et la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle. Son objectif est de garantir à tous les enfants le droit de vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle.



La campagne « Je dis STOP! » est une initiative du Groupe STOP, composé de la Police, des Affaires étrangères, de la Défense, de la Justice (Service de la Politique criminelle), de la Fédération de l'Industrie du Tourisme, de la Fédération Royale Belge des transporteurs et des prestataires de services logistiques, de Plan Belgique, de Child Focus, de la Fondation Samilia et d'ECPAT Belgique. Le site a été développé par Now.be.

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE SUR www.jedisstop.be SUR FACEBOOK ET TWITTER







SIGNALER, C'EST PROTÉGER

LES SIGNALEMENTS FACILITENT LE DÉMARRAGE D'ENQUÊTES ET PEUVENT ÉVITER QUE D'AUTRES ENFANTS NE DEVIENNENT VICTIMES À LEUR TOUR

Chaque année, environ 1,8 million d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle dans le monde. Victimes de prostitution, abusés sexuellement par des touristes ou des voyageurs, exploités par des réseaux de traite, ces enfants sont confrontés à une réalité aussi sordide que répandue. De plus, chaque jour, des millions d'images d'enfants à caractère pornographique circulent sur Internet. Et pourtant, les coupables sont rarement arrêtés et poursuivis.

En finir avec l'impunité

L'abus sexuel sur mineurs est une violation fondamentale des droits de l'enfant. Grâce aux lois extraterritoriales adoptées par les pays européens, les auteurs d'abus sexuels sur des enfants peuvent être poursuivis même si les faits ont été commis à l'étranger. Encore fautil que les cas soient portés à la connaissance des autorités.



Vous voyez? Réagissez!

Si vous êtes témoin d'une situation ambigüe, vous pouvez aider les autorités à entamer des poursuites contre les auteurs. Votre geste contribuera à protéger les enfants victimes et éviter que d'autres enfants ne soient exploités à leur tour. Ne détournez pas le regard et faites un

signalement sur le site www.jedisstop.be. La police belge transmettra l'information aux collègues du pays concerné ainsi qu'à Europol et Interpol si cela s'avère nécessaire. Quelle que soit votre nationalité ou celle de l'auteur supposé, vous pouvez également signaler via la nouvelle plateforme européenne en ligne www.reportchildsextourism.eu qui reprend toutes les lignes nationales de signalement en Europe.

Quelles informations doit-on fournir?

Quand vous signalez, essayez de répondre aux questions « QUI ? », « OU ? » et « QUAND ? ».

Vous pouvez signaler même si vous ne connaissez pas le nom de l'abuseur ou de la victime. Bien entendu, plus l'information fournie est précise, plus il sera possible pour la police d'ouvrir une enquête. Même s'il reste un doute sur la nature des comportements dont vous êtes témoin, signalez les faits. Grâce à vous, une enquête pourra être ouverte par la police et la justice déterminera s'il s'agit d'une situation d'abus sexuel.



SIGNALEZ EN 3 MINUTES



Allez sur
www.jedisstop.be (Belgique)
www.reportchildsextourism.eu (Europe)



Cliquez sur «je signale» ou sur le drapeau de votre pays ou celui de l'auteur supposé



Remplissez le formulaire



Si un enfant est confronté à un danger immédiat, appelez la police locale, informez votre ambassade et signalez sur www.jedisstop.be ou www.reportchildsextourism.eu

